COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, vendredi 18 juillet 2025

Tri textile en danger : la Métropole soutient la contestation de l'opérateur *Le Relais*

Le Relais, un des opérateurs sur lequel la Métropole s'appuie pour collecter et trier le textile, suspend ses activités sur le territoire métropolitain à partir du 18 juillet 2025. Afin de dénoncer les dysfonctionnements de la filière, 60 bornes textiles seront condamnées jusqu'à nouvel ordre. Grenoble Alpes Métropole se joint à la contestation portée par les acteurs locaux, ceux-ci réclamant une évolution de la prise en charge des déchets textiles sur le plan environnemental et financier.

Sur les 150 bornes de collecte de textiles présentes sur l'espace public métropolitain, 60 bornes appartenant à son partenaire Le Relais sont condamnées (35 bornes font partie du dispositif coordonné par la Métropole). Grenoble Alpes Métropole soutient l'action de ce maillon essentiel de la chaine de récupération des textiles.

Pourquoi ?

Depuis 2024, la collectivité s'appuie sur 4 opérateurs (Le Relais, Emmaüs, La Remise, TriVallées) pour déployer et gérer des bornes de collecte sur l'espace public et en déchèteries. Les acteurs locaux de collecte et de tri alertent depuis plus d'un an la Métropole sur leurs difficultés et leur crainte de voir la filière du réemploi du textile disparaître.

Aujourd'hui, dans le cadre d'un mouvement de contestation général, les opérateurs veulent faire pression sur les autorités nationales en charge de financer la fin de vie des produits textile dans le cadre d'une REP*. Ils tirent la sonnette d'alarme sur les emplois menacés et le manque de débouchés des textiles, et réclament une meilleure répartition des financements pour sauvegarder leur activité.

Les raisons de la fragilisation du modèle économique :

- Les pays africains qui achetaient traditionnellement la seconde main française et européenne se tournent maintenant vers la seconde main et le neuf en provenance de chine.

- Avec le développement des plateformes en ligne, les particuliers ont tendance à revendre ce qui a une valeur financière et à donner ce qui en a moins

- Surtout, l'essor de la fast fashion porte un coup au modèle économique de la filière, des vêtements neufs à bas prix et de mauvaise qualité inondent les pays occidentaux ne permettant plus aux associations de l'économie sociale et solidaire de maintenir leur activité.

Objectif : moins de vêtements dans les poubelles

Grenoble Alpes Métropole développe les solutions de collecte des textiles et encourage les habitants à les donner, même abimés, à une association ou à les déposer dans une borne dédiée pour répondre à deux enjeux :

- Financier : lorsque les textiles sont jetés avec les ordures ménagères, leur traitement via l'incinérateur est pris en charge par le service public, ce qui engendre un coût supporté par l'ensemble des contribuables.

- Environnemental : les poubelles qui contiennent des textiles sont incinérées, alors même que ce textile pourrait être recyclé. Les opérateurs de collecte et de tri ont l'expertise pour orienter les flux vers les solutions de valorisation, dans le respect de la hiérarchie de la gestion des déchets.

Au total, ce sont 200 salariés en insertion qui se retrouvent en danger sur le territoire.

Qu'est-ce que la REP* ?

La REP est un système qui rend responsables les entreprises de la fin de vie des objets qu'elles commercialisent. C'est l'application du principe du pollueur-payeur. Si une marque met un vêtement en vente sur le marché français, elle doit verser quelques centimes à un "éco-organisme" (éco-contribution) : dans le cadre de la filière textile, il s'agit de ReFashion, principal soutien financier. Avec l'argent récolté, cet éco-organisme apporte un soutien financier aux opérateurs de tri, finance un bonus réparation pour les vêtements apportés chez les retoucheurs, lance des campagnes de communication pour sensibiliser les consommateurs, etc.

CONTACT PRESSE
Randa Berbouche_06.82.85.02.08_randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr